



Le plan de délimitation du PEAN est constitué des parcelles ou parties des parcelles situées en zone A ou N du PLU intercommunal, en vigueur à la date de la création du périmètre, et incluses dans le périmètre délimité sur le présent plan.

Légende

- Périmètre du PEAN
- Section cadastrale
- Code de section cadastrale
- Parcelle cadastrale
- 452 Parcelle cadastrale
- Bâti
- Limite communale

0 220 440
m

Cartographie © Avril 2024
Réalisation : Service Observation
Fonds de carte : BD Topo® IGN, Cadastre, DGP
Source des données : Pornic aggro Pays de Retz, Département de Loire-Atlantique

Loire
Atlantique

La Plaine-
sur-Mer

Pornic